

Violences urbaines dans les quartiers - Communication de M. le Maire

«**M. LE MAIRE** : Avant d'aborder l'ordre du jour de cette séance du Conseil Municipal, je voudrais revenir un moment avec vous sur les violences urbaines qui ont touché nos quartiers. Je pense que c'est un sujet suffisamment grave pour notre ville et pour notre pays pour qu'on puisse être attentif. Donc je voudrais revenir, disais-je un instant sur les violences urbaines qui ont touché les différents quartiers de Besançon au cours des dernières semaines et je m'excuse par avance de prendre peut-être un peu de temps mais cela me semble tout à fait nécessaire.

Tout d'abord un rappel de fait dramatique puisque vous le savez tous, au cours de la nuit du 2 au 3 novembre dernier, l'incendie d'une résidence universitaire à Planoise située 6 rue Picasso a entraîné la mort d'un agent municipal, Salah GAHAM et nous lui avons tous rendu hommage à Planoise d'une part mais aussi sur l'Esplanade des Droits de l'Homme. Je voudrais donc une nouvelle fois ici saluer sa mémoire et son courage et redire à sa famille, que j'ai visitée avec Marie-Guite DUFAY et avec Abdel GHEZALI, comme cela a été le cas au cours des derniers jours, que nous sommes à ses côtés dans ces moments dramatiques.

Vous le savez, des étudiants étrangers ont été victimes de cet incendie et sont encore hospitalisés. Je leur ai rendu visite avec les médecins qui les avaient en charge et je voudrais une nouvelle fois leur adresser l'expression de notre solidarité. Lorsque je suis allé à l'hôpital, il en restait 6 ou 7 encore, je crois que 4 encore sont ou gravement brûlés ou ont eu des traumatismes très importants. Une enquête de police est en cours afin de déterminer les causes de cet incendie et surtout identifier les auteurs de cet acte qui est un acte criminel, il faut le dire. Par delà ce drame, Besançon veut faire face comme l'ensemble des villes durant les deux dernières semaines à des faits de violence qui sont, disons-le tout de suite, inadmissibles, inacceptables. Plusieurs quartiers ont fait l'objet de dégradations c'est vrai de façon limitée par rapport à ce qui a été observé ailleurs en France ou même observé dans d'autres villes de notre région comme Dole, Montbéliard, hier encore avec cet acte inqualifiable que nous devons condamner, l'incendie de la Mosquée de Grand-Charmont. Que ce soit une Mosquée, un Temple, une Synagogue, une Église, la laïcité c'est aussi le respect des croyances de chacune et de chacun. On ne peut pas accepter ce type d'actes dont on voit bien d'ailleurs, je crois que ce n'est pas la peine de faire un grand dessin à qui il peut profiter. Aucune destruction de bâtiments publics ou d'entreprises n'a été constatée sur Besançon, tant mieux mais il faut rester modeste, il ne faut pas chanter victoire et il faut surtout rester très vigilant et ne pas oublier.

Au terme de 12 jours d'émeutes urbaines nationales, à Besançon, nous avons constaté 70 faits qui ont été enregistrés dont 60 incendies et 10 dégradations. Parmi les incendies, la moitié sont des incendies de voitures, 20 sont des incendies de poubelles et 10 des incendies divers, des locaux à poubelles, des caves, des palettes, des papiers. Il y a eu 24 incendies à Planoise, 15 à Montrapon, 9 aux Orchamps et 8 aux Clairs-Soleils et aussi dans un certain nombre d'autres quartiers mais ce sont ces quartiers-là qui ont subi le plus d'actes criminels. Je dis essentiellement parce qu'il y a eu, par phénomène d'imitation, des incendies dans 10 quartiers au total sur Besançon.

Comment avons-nous traité ces événements ? Tout d'abord, il y a eu une coordination renforcée entre la Ville et l'État dans trois domaines : nous avons veillé avec le Préfet et avec le Directeur de la sécurité publique, Nicolas JOLIBOIS, au renforcement de la sécurité des espaces, des bâtiments, des transports publics par un travail conjoint de la police nationale et de la police municipale. Je suis allé à trois reprises avec le Commissaire JOLIBOIS sur le terrain une bonne partie de la nuit et j'ai pu constater la qualité, le professionnalisme des pompiers déjà dont je veux saluer le courage, l'exemplarité des forces de police, tout comme je dois saluer le personnel de la CTB qui a, la plupart du temps, maintenu ses services dans des conditions qui n'étaient pas faciles. Je dois aussi saluer l'ensemble du personnel municipal bien sûr, le personnel du CCAS et du Forum en particulier qui ont été exemplaires tout au long

de cette nuit du 3 novembre. C'est quand même encourageant de penser que ces personnes qui sont elles-mêmes en grande difficulté, qui sont des blessés de la vie, n'ont pas hésité un seul instant à plonger dans les flammes pour sortir des personnes qui ne parlaient pas notre langue et ne savaient donc pas lire les plans d'évacuation affichés sur les murs, d'ailleurs on ne voyait plus grand-chose tant il y avait de fumée. On peut dire que tant le personnel du Forum que les résidents ont sauvé beaucoup de vies et on peut dire aussi que cela est exemplaire, comme le comportement des habitants de Planoise qui, dès les premiers instants, ont fait preuve de beaucoup de solidarité et ont apporté café, couvertures, réconfort, avant même que les secours n'arrivent et ça je tenais à le souligner.

Donc je reviens à cette coordination renforcée entre la Ville et l'État tout d'abord dans le domaine de la sécurité des espaces. Le couvre-feu n'a pas été jugé nécessaire par le Préfet et les faits lui ont donné raison.

Deuxièmement, une prise en charge des victimes après un contact avec les élus et je remercie spécialement ma Première Adjointe, Denis BAUD, Danièle TETU, Abdel GHEZALI qui est allé à Planoise et qui est venu avec moi à Vesoul, et d'autres collègues qui ont été en contact avec des chefs de service, avec les personnes qui avaient souffert entre autres qui avaient eu leur voiture brûlée, détruite et qui leur ont apporté un réconfort, les ont orientées aussi vers les services municipaux pour les aider, les services municipaux qui, d'ailleurs avec l'aide de l'Université, du CROUS et du CLA ont permis aussi dans de bonnes conditions le relogement, tout d'abord au Centre International de Séjour et ensuite dans d'autres structures, des personnes sinistrées. Donc vraiment toutes ces personnes ont fait un grand travail. Une aide forfaitaire municipale est versée, même si ça ne remplace pas une voiture, à chaque Bisontin dont la voiture a été incendiée. Ce sont des situations délicates car souvent celles et ceux dont la voiture a été incendiée sont des personnes modestes dont le véhicule n'est plus beaucoup couvert par les assurances mais est très souvent indispensable pour tout simplement vivre ou travailler. Ces aides ont été mises en place pour les victimes qui ont été dirigées aussi vers l'AAVI, l'Association d'Aide aux Victimes d'Infraction. Et puis si le mal de ces banlieues, c'est aussi un problème de sécurité, j'y reviendrai, de forces de l'ordre, de police, c'est également un problème de dialogue. Il est nécessaire de se rencontrer, d'écouter les associations, les partenaires, les acteurs de terrain. Une réunion s'est tenue ici même le 9 novembre où il y avait à peu près 80 personnes, des bailleurs, des associations, des représentants du conseil de quartier de Planoise. Nous les avons reçues avec un certain nombre d'adjoints pour pouvoir expliquer notre démarche et aussi les écouter. Nous avons donc convenu que nous nous rencontrerions dans quelques mois pour faire le bilan et trouver des pistes de réflexion auxquelles nous travaillons dès maintenant car je crois qu'il est clair qu'il faudra que nous apportions -et que cela puisse même se lire dans nos politiques municipales- des vraies solutions. Faute de quoi, ne rêvons pas, ces événements à Besançon et en France seront amenés à se renouveler. Il ne faut donc pas attendre. Il faudra que nous travaillions sur les problèmes de la vie dans les quartiers, sur les problèmes de logements, sur les problèmes de l'emploi, sur les problèmes de la précarité, sur les problèmes des discriminations, tout ce qui fait qu'effectivement notre pays a connu ces moments très difficiles.

Les Bisontins ont donc été civiques et je pense que nous pouvons globalement être fiers de la façon dont notre ville a réagi. Il n'y a pas eu de débordements et pour avoir assisté, je vous le disais, à des scènes très difficiles dans Planoise où dans la nuit du 2 au 3 ou d'autres nuits lorsque j'étais sur le terrain, on a pu mesurer combien il était important que la population conserve son sang froid et malgré les difficultés, malgré la colère, elle l'a fait.

Concernant les services de police, je l'ai dit mais je le précise afin que ce soit clair pour tout le monde, la gestion de cette crise s'est faite grâce au renforcement des équipes présentes durant les soirées et les nuits sur l'ensemble de la ville. Donc la police malgré les difficultés d'effectifs qu'elle connaît, a fait son travail, la police comme la justice d'ailleurs. Que les choses soient dites et entendues. Aujourd'hui, 22 personnes dont 8 mineurs et 15 majeurs de moins de 25 ans (dont 6 sont sans profession

et dont certains avaient 13 ans parmi les mineurs), ont été interpellés ce qui vous donne une idée de l'ampleur des problèmes que nous avons à régler. 5 personnes entre autres les plus jeunes ont été remises en liberté, 9 ont été présentées au juge dont 3 ont été écrouées et 8 personnes dont 4 mineurs sont en attente d'être présentées devant le juge, 2 d'entre eux sont en détention provisoire.

Ces événements, je veux le dire aujourd'hui, sont inadmissibles bien sûr. Je ne veux pas dire qu'ils ne nous ont pas surpris mais quand même nous sentions monter, et j'en avais d'ailleurs fait part dès le printemps 2005 aux plus hautes autorités de notre département et de l'État, des alertes et des signaux qui avaient fait apparaître les risques d'une rupture de la cohésion sociale dans la ville, mais aussi j'imagine pour en avoir parlé avec d'autres collègues maires, dans l'ensemble du pays effectivement, tout cela avait été aussi ressenti. C'est pour cela d'ailleurs que j'avais demandé que l'on renforce les effectifs de notre commissariat de police qui sont, je l'ai dit, notoirement insuffisants. Ces éléments, au-delà de la crise et des drames individuels, au-delà des actions immédiates pour la sécurité, la fermeté de l'État Republicain et l'accompagnement des victimes, doivent ouvrir le débat public car il est de notre devoir de réfléchir aux dispositifs parce que j'ai parlé de la police mais il n'y a pas que cela, bien entendu c'est un des éléments mais ce n'est certainement pas le seul, j'ai parlé de dialogue, de formation, d'écoles, d'emplois, de logements, etc.

Si on condamne la délinquance, il est de notre devoir de condamner aussi l'insécurité sociale, ce qu'on pourrait appeler l'insécurité de proximité qui est liée à la dégradation de la situation sociale de beaucoup de personnes dans nos quartiers. Différentes études nationales sur les politiques de solidarité ont montré l'augmentation régulière de la précarité et de la pauvreté en France. Il faut qu'on sache que dans cette ville, beaucoup ont des difficultés. Il faut savoir qu'actuellement, 10 % de la population active est exclue durablement de l'emploi, 11 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté et que plus de 1,2 millions de ménages vivent du RMI dans notre pays. D'ailleurs lorsque Marie-Guite avait présenté en avril 2005 l'analyse des besoins sociaux en Conseil Municipal, elle avait pointé les chiffres nationaux mais au niveau des chiffres locaux, 1 ménage bisontin sur 7 vit en dessous du seuil des bas revenus, c'est-à-dire 1 ménage bisontin sur 7 vit en dessous de 718 € par mois. 1 ménage bisontin sur 12 vit d'un minimum social, que ce soit l'allocation pour parent isolé, le RMI ou l'allocation adulte handicapé, et un ménage bisontin sur 20 vit du RMI qui pour une personne seule est de 425 €. Et cette pauvreté s'est encore accrue en 2004 et en 2005 car après une baisse en 2002 qui était liée à la reprise économique, il faut le dire, le nombre d'allocataires a augmenté de 6 % en 2003 et de 10,3 % en 2004 à Besançon. Et j'en parlais dernièrement avec Claude JEANNEROT, le Président du Conseil Général, qui me confirmait qu'en 2005 le nombre d'allocataires du RMI a augmenté de 5 % sur les 10 premiers mois de l'année 2005, ce qui est là encore considérable et qui fera certainement du 6 % sur l'année.

Concernant l'emploi et le chômage, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté sur Besançon en 2004 même si à Besançon en 2004 et dans le Doubs en général la situation est moins dramatique que dans l'ensemble du pays. Mais on connaît les raisons, il y a d'une part un certain dynamisme économique malgré les difficultés et il y a aussi la proximité de la Suisse. L'évolution sur 12 mois montre donc que cette augmentation s'est poursuivie sur le bassin d'emploi de Besançon, sur le département et sur la région mais d'une façon moins élevée qu'au niveau national, je le répète.

En terme de précarité, je voudrais quand même vous rappeler quelques éléments afin que cela nous permette de réfléchir dans nos débats, de bien classer, de bien trouver nos priorités et bien voir quels sont les véritables enjeux pour demain parce que lorsque, effectivement, des difficultés de ce type arrivent, même si ce n'est pas dans son quartier, c'est dans sa ville et c'est dans son pays et nous nous devons donc d'y réfléchir collectivement. En terme de précarité, plusieurs éléments : 34,25 % des demandeurs d'emploi actuellement ne sont pas indemnisés, 19 % -ce ne sont pas mes chiffres à moi, ce sont les chiffres officiels, ceux que l'on m'a donnés- 19 % des demandeurs d'emploi sont des jeunes de

moins de 25 ans, c'est un taux d'ailleurs qui oscille depuis 2004 entre 17 % et 20 % et environ 30 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an.

Face à cet échec économique et social des politiques qui ont été conduites au niveau national depuis 3 ans, car c'est de cela qu'il s'agit et il faut le dire même si je ne polémiquerai pas là-dessus ce soir, je donne des chiffres qui sont incontestables. Je pense qu'il faut que nous puissions tous ensemble car ce n'est pas une solution de se renvoyer la balle, nous mobiliser pour trouver des moyens nouveaux qui aident l'emploi, le logement, l'éducation, la sécurité et ce n'est pas ce qui s'est passé actuellement, je dois le dire.

Concernant l'emploi, quand je vois dans cette salle un jeune ici présent qui me dit : «Monsieur le Maire, je suis ingénieur en génie biomédical, j'habite aux tours Amitié mais je ne peux pas trouver de stage à Besançon donc je pars au Canada ; lorsque je dis que j'habite aux tours Amitié je ne trouve pas de stage. Mon frère qui a bac + 5 est dans la même situation, et j'aimerais que vous le rencontriez pour l'aider à trouver un stage». C'est une situation que nous voyons souvent. Donc il faut au niveau de l'emploi que nous nous mobilisions et nous allons le faire car j'ai rencontré déjà beaucoup de chefs d'entreprise qui sont d'accord car, pas tous mais beaucoup sont conscients de ce problème. Il faut que nous puissions donc nous mobiliser par rapport à cela pour essayer de trouver des solutions parce que, chers amis, lorsque vous habitez dans un -je n'aime pas ce terme de quartier- que vous avez fait des études, que vous êtes ingénieur en génie biomédical, que vous ne trouvez pas de travail, que vous êtes confronté à votre voisin qui lui vit d'expédients, de deals comme on dit et qui possède le coupé cabriolet noir décapotable avec l'intérieur en cuir blanc, et que vous avec votre bac + 5, bac + 7 vous ne trouvez pas de boulot, en terme d'exemple pour les jeunes, je peux vous dire que ça parle. C'est pour cela qu'il faut que nous nous mobilisions tous dans une période difficile, et là on peut en penser ce qu'on veut, mais avec la disparition des emplois jeunes, qui étaient loin d'être parfaits mais apportaient quand même satisfaction à ceux qui les avaient recrutés, que ce soit les associations, l'Éducation Nationale, les collectivités même le Ministère de l'Intérieur, un vide s'est créé. Ces emplois jeunes ont mis un peu le pied à l'étrier à un certain nombre de jeunes même si ce n'était pas parfait, même s'il y a eu des difficultés en fin de contrat. Et pour un certain nombre de raisons sur lesquelles je ne reviendrai pas pour ne pas qu'on dise que je politise, ces métiers assuraient une présence, une médiation très utile dans les quartiers au niveau des associations puisque nous savons très bien que les associations n'ont pas les moyens de les payer. Ces emplois, soit ils ont disparu parce que les associations n'avaient pas les moyens, soit une partie a été reprise par les collectivités territoriales que ce soit la Ville, le Département voire la Région qui met d'ailleurs en place des emplois tremplin dans cette direction.

Concernant le logement, les crédits affectés au logement social ont été largement amputés et ce sont donc les conditions de vie quotidienne qui ont eu à en souffrir. Il y a un plan Borloo, c'est bien, mais force est de constater que les crédits annoncés initialement par l'État pour accompagner les Programmes de Renouvellement Urbain sont rognés très largement et conduisent les collectivités soit à prendre le relais, soit -on en parlait à l'Agglomération l'autre jour- à diminuer l'ambition de leurs projets. Ce n'est pas le cas ici dans notre région, mais que dire de ces maires qui disent leur fierté de ne pas respecter les 20 % de logements publics sur leur commune ? Je le dis haut et fort, je pense qu'il faut qu'ils soient sanctionnés financièrement d'une façon très claire et très nette car ça ne peut pas durer ainsi. On ne peut pas concentrer sur un certain nombre de villes l'habitat public, il faut que ça soit réparti sur l'ensemble du territoire national.

Concernant l'éducation, si on me le demande je pourrai peut-être -pas ce soir- mais lors d'une autre réunion produire les chiffres entre autres en matière de budget. Chacun sait que l'éducation a un rôle primordial dans le dispositif. Personne ici ne peut dire combien les enseignants sont mobilisés, combien ils ont des difficultés, combien d'ailleurs certains en tombent même peut-être un peu malades tant les difficultés sont grandes et malgré cela ils tiennent. Le nombre de postes d'enseignants a été réduit, ce qui

a créé une grave crise notamment dans les Zones d'Éducation Prioritaire. L'éducation spécialisée et la prévention ont souffert plus encore du même gel des crédits d'autant plus que les crédits de la politique de la ville pour l'animation, l'éducation populaire ont été parallèlement réduits de façon drastique. Si vous voulez des renseignements, Denis BAUD pourra vous donner des chiffres précis, pas nationaux, mais ici à Besançon qui vous donneront la mesure des difficultés que nous rencontrons au niveau des associations. La Mairie ne peut pas tout faire, le Département et la Région non plus, les associations sont là à nos côtés mais il ne faut pas qu'on les ampute de leurs moyens financiers. Je souhaite qu'on trouve des solutions et j'espère qu'au plus haut niveau de l'État on aura entendu ces besoins et qu'on donnera des crédits nouveaux.

Concernant la sécurité, sans que cela soit dit, sans que cela donne lieu à un débat national, on peut quand même dire que la police de proximité a été démantelée alors que jamais n'en a même été fait une simple évaluation. Aujourd'hui de l'aveu même des policiers, cet outil manque dans les quartiers et à cela s'ajoute à Besançon, vous le savez, le retrait d'une quarantaine de postes de policiers qui ne sont pas, contrairement à ce que j'ai pu lire sous la plume de Mme BRANGET, des emplois administratifs mais bien pour la grande majorité des emplois de policiers en tenue et d'adjoint de sécurité.

Voyez qu'avec l'emploi, le logement, la sécurité, nous devons vraiment parler de tout cela dans notre pays. En parler dans notre pays mais aussi en parler ici en tout cas c'est le choix que fait notre majorité municipale à Besançon car au-delà de cela nous travaillons. La Première Adjointe vous dira un mot tout à l'heure du projet de réussite éducative sur lequel elle travaille avec l'Inspecteur d'Académie et le Conseil Général du Doubs pour accompagner de la maternelle et jusqu'au terme de la scolarité, des enfants qui présentent des signes de fragilité. Nous devons travailler aussi sur l'aide aux familles des primo-arrivants pour qu'elles comprennent mieux les règles de notre société, qu'on puisse leur expliquer bien sûr quels sont leurs droits mais aussi parce que tout cela va ensemble, quels sont leurs devoirs car ce sont les devoirs qui créent les droits et les droits les devoirs, on peut le mettre dans le sens que l'on veut. L'accompagnement à la parentalité, beaucoup a déjà été fait mais il faut désormais mettre tous les intervenants en cohérence pour être encore plus efficace dans l'aide à l'autorité des parents. Il faut, entre autres, que la gestion du temps pour les familles mono-parentales, pour que les femmes seules notamment, pas uniquement mais notamment, puissent travailler et élever leurs enfants et non pas comme trop souvent sacrifier l'un ou l'autre, ou l'emploi ou l'éducation des enfants. Nous avons aussi des choses à faire à notre niveau, nous devons aussi balayer devant notre porte, nous devons faire en sorte de refondre les conventions des centres de loisirs pour avoir une offre d'éducation populaire, une offre d'animation qui soit parfaitement adaptée à tous les publics de jeunes et aux nouvelles demandes de la population.

Pour l'emploi, divers chantiers sont en œuvre. J'ai confié au PLIE, en liaison avec le CCAS, la définition du cahier des charges et de la localisation d'une maison de l'emploi qui devrait être mise en place. C'est une mesure gouvernementale sur laquelle nous réfléchissons parce qu'effectivement ce n'est pas parce qu'elle vient du Gouvernement qu'elle est mauvaise, donc nous comptons mettre, non pas une nouvelle structure avec des nouveaux bâtiments, des nouveaux personnels, des nouveaux frais de fonctionnement mais une maison de l'emploi qui mette en synergie tous les services publics de l'emploi, qu'ils soient publics territoriaux ou publics au niveau de l'État.

Je vais organiser prochainement d'ailleurs une rencontre avec les organisations patronales et syndicales pour leur demander de mettre en place des actions concrètes en faveur de l'emploi des jeunes dans les quartiers. A cet égard, on peut dire que la ZFU de Planoise produit déjà des effets mais on pourrait penser qu'ils pourraient être encore plus importants entre autres quant au recrutement des jeunes, il y a là me semble-t-il encore des marges de progrès. En interne, et là aussi vous voyez que nous ne faisons pas d'opposition à toutes les mesures qui pourraient venir de Paris, nous avons décidé de mettre en œuvre les nouvelles mesures en matière de personnel, que ce soient les contrats d'avenir, les

contrats d'accompagnement dans l'emploi, le PACTE, même si nous en dénonçons les limites. Mais si ça peut être un plus, si on peut le faire on le fera parce que ce qui intéresse surtout ceux qui sont privés d'emploi, ce n'est pas d'où vient la mesure, c'est effectivement de pouvoir retrouver avec l'emploi de l'espérance. Et nous espérons pouvoir raisonnablement au niveau municipal, créer avec ces nouveaux dispositifs quelques dizaines d'emplois au cours des années à venir.

Concernant le logement, plusieurs pistes nouvelles sont ouvertes. J'organiserai prochainement avec Denis BAUD une rencontre avec les organismes logeurs pour poser la question des politiques de peuplement et des moyens à donner pour assurer partout la mixité sociale. Je voudrais d'ailleurs rappeler ici la nécessité d'une mixité urbaine c'est-à-dire d'une diversité de l'offre de logements, ce qui passe effectivement par la transformation, la reconstruction des quartiers de Besançon.

Concernant la question des moyens humains de médiation et d'accompagnement des populations, nous en avons aussi parlé avec Denis BAUD. Des moyens sont déjà mis en place au niveau des quartiers, et apportent des résultats mais ils doivent être renforcés et là c'est une question qui reste ouverte bien sûr parce qu'elle nécessitera des financements. Je souhaite aussi mobiliser chacun sur la lutte contre le désendettement car de nombreux ménages en difficulté n'ont plus les moyens, pas parce qu'ils ne veulent pas -parce que lorsque quelqu'un peut payer son loyer et qu'il ne le paie pas ce n'est pas à la collectivité de venir suppléer- mais il y a des ménages qui ne peuvent plus assumer le paiement de leur loyer car les loyers ont beaucoup augmenté et qu'ils ne peuvent plus, y compris ceux qui travaillent d'ailleurs, simplement payer leur vie au quotidien. On travaille dans ce domaine aussi avec le Département et la CAGB.

Enfin en ce qui concerne la sécurité et les effectifs de police, points sur lesquels je ne reviendrai pas, je tiens à rendre hommage au Directeur Départemental de la Sécurité Publique qui a fait le nécessaire malgré les difficultés à obtenir pour Besançon les moyens pour maintenir l'ordre. L'actuel Ministre de l'Intérieur avait mis un terme à la police de proximité dès son premier passage à cette fonction en disant qu'il préférerait une police d'interpellation à celle de proximité afin de privilégier l'action. Dès lors on a fermé un certain nombre de commissariats dans les quartiers, dont nous avons d'ailleurs payé l'aménagement, ce fut le cas du commissariat place Risler qui a été fermé, du commissariat aux Clairs-Soleils fermé lui aussi. Quant à celui de Palente il est très peu ouvert. Un certain nombre de modifications ont été mises en place sur lesquelles l'Inspection Générale des Polices enquête actuellement pour vérifier un peu la crédibilité des chiffres de la délinquance parce que vous savez que lorsqu'on a de mauvais chiffres on est convoqué au Ministère de l'Intérieur donc je crois que par rapport à cela il faut aussi s'interroger.

A Besançon, la réduction des effectifs affectés à la police de proximité est donc réelle et la répercussion est notable notamment sur la voie publique où on sait bien que la moindre présence de policiers en uniforme est immédiatement remarquée parce qu'il n'y en a plus beaucoup et notamment à Planoise où nous avons demandé à notre police municipale pour l'instant de mettre l'accent effectivement sur ces problèmes d'ilotage.

J'aurais encore beaucoup d'autres choses à dire mais je vais m'arrêter là pour ne pas être trop long. Mais je crois que vous avez bien compris notre volonté d'être vigilant, d'être ferme et de vouloir construire un dialogue et trouver des vraies solutions au-delà des grands discours que nous pourrions avoir les uns et les autres. Voyez mes chers collègues, je ne suis pas de ceux qui «jette le bébé avec l'eau du bain», je ne crie pas haro sur notre modèle républicain parce que je crois en notre modèle républicain. Je pense qu'il faut que nous puissions réagir car je crois en notre démocratie et en son modèle social mais lorsqu'un certain nombre de principes sont foulés au pied, lorsque l'on fragilise ces modèles, ce sont les fondations d'ensemble de la France qui se fragilisent. Et nous voyons ce qui a pu se passer au niveau d'un certain nombre de quartiers. S'il faut effectivement être dur avec les auteurs de cette violence, il faut aussi être dur

-me semble-t-il- avec les causes de la violence. C'est cela qu'attendent nos concitoyens dans les quartiers qui souffrent et qui ont droit à vivre dans la sécurité et dans un environnement paisible. La formule n'est pas de moi donc je n'en revendique pas la paternité, mais un certain nombre de maires ont dit que «lorsqu'on est sur une poudrière c'est très dangereux de jouer avec des allumettes» si vous voyez ce que je veux dire. Alors bien sûr cela peut être tentant dans un certain nombre de schémas électoraux, ce n'est pas effectivement la première fois que des élections seraient gagnées en radicalisant l'opinion sur les peurs. Tous ici se rappellent certainement ces images très fortes une veille d'élection où l'on voyait un homme en tee-shirt blanc dans sa maison détruite par un incendie qui passait quasiment en boucle sur TF1, on a vu à quoi cela peut conduire. A Besançon, nous ne sommes pas dans ce cas-là, mais dans de pareils schémas personne n'a rien à gagner car le retour de bâton peut revenir très rapidement et très très fort.

Voilà ce que je voulais vous dire d'une façon très claire et très ferme. Je pense que cela provoquera un certain nombre de réactions, je vais donc passer la parole à ceux qui le souhaitent. En ce qui me concerne, je le répète, je ne souhaite pas polémiquer mais trouver des solutions et les solutions d'où qu'elles viennent, si elles sont bonnes, si elles sont positives, si elles sont constructives, nous nous attacherons à les appliquer.

Mme Françoise BRANGET : Vous avez souhaité la politisation des événements difficiles que nous venons de vivre, nous le regrettons parce que je pense que cette politisation n'était pas de mise et que devant les faits qui se sont produits chez nous et devant la mort d'une personne, nous ne pouvons être que solidaires. Nous déplorons avec la plus grande fermeté cet acte criminel qui s'est passé à Planoise bien évidemment comme toutes les exactions également qui se sont déroulées sur le territoire régional mais également national. Je crois que devant des faits aussi dramatiques, être solidaires était à mon avis beaucoup plus louable que de mettre en exergue la politique qui est menée depuis trois ans seulement ai-je entendu. Je ne dirais pas cela, je dirais qu'on assiste à un pourrissement de la situation depuis une trentaine d'années et que toutes les politiques qui ont été menées jusqu'à présent ont échoué. Nous sommes dans un échec total des politiques de droite comme de gauche. Alors ramener les événements et l'exaspération qui s'est fait sentir aux simples faits qui se sont déroulés depuis quelques jours, en induire la responsabilité à un gouvernement qui est là depuis quelque temps, je trouve que ce n'est pas de mise. J'avais envie de vous féliciter, je vous félicite quand même parce que vous avez salué l'action du gouvernement sur certaines prises de position, vous avez salué l'action de la police...

M. LE MAIRE : Parce que c'est la vérité.

Mme Françoise BRANGET : ...oui, je pense que sur au moins un point on doit être d'accord, on ne peut pas le nier et, au nom du groupe, je voudrais dire combien on a été sensible au courage des personnels justement du CCAS et des habitants de Planoise qui ont vécu ce dramatique événement. C'est vrai qu'on ne peut pas admettre de tels actes, ce sont des actes criminels qui ne doivent pas se reproduire, qu'il faut dénoncer mais au-delà de ce fait dramatique, ce sont tous les actes du quotidien, qu'on appelle des incivilités qu'on doit dénoncer car ils engendrent les actes criminels. Quand on brûle une poubelle, on ne sait pas au départ si le feu se cantonnera aux résidus qui sont à l'intérieur ou se propagera et mettra le feu à l'immeuble en entier en créant quelques dégâts au passage. Alors rien n'est anodin et tout doit être combattu et je pense que nous devons appliquer la plus grande fermeté en cette matière-là.

Je voulais également saluer les actions mises en place par la Mairie justement pour participer à l'indemnisation des victimes parce que ça ne se produit pas partout et je pense que c'est dramatique pour les personnes qui ont subi une atteinte à leur personne mais aussi à leur propriété. Ce sont souvent des personnes à revenus modestes et qui sont confrontées à de graves difficultés. Alors nous nous associons à cette action qui est menée. Je voulais approuver ces actions en direction de ces personnes et

également saluer le courage de ce gardien d'immeuble dont vous avez parlé tout à l'heure. Il a eu un acte de courage qui a mis sa vie en péril. Vous lui avez rendu hommage, c'est très bien, nous avons été présents à certaines manifestations. Au-delà de ça, j'ai interpellé les plus hautes instances de l'Etat pour que lui soit attribuée, à titre posthume, une décoration pour son acte de courage. Je ne sais pas ce que ce sera, je n'ai pas eu de réponse encore mais je tenais à le signaler. Voilà ce que je souhaitais dire et qu'on puisse en rester là parce que des actions, certes, il y en a mais je ne veux pas entrer dans la polémique ce soir.

M. LE MAIRE : Je suis d'accord avec vous, Madame BRANGET, sur un certain nombre de choses. Je ne souhaite pas la politisation et je ne politiserai pas parce que tout au long de ces trois semaines, j'ai dit exactement le contraire. Par rapport à l'action de Salah GAHAM, nous sommes d'accord avec vous et je crois que nous avons été près de la famille et que si vous avez demandé cette décoration et que vous l'obtenez, je vous en félicite et je crois que ce serait très bien car cela serait un exemple. Celles et ceux qui ont des actions de ce type méritent d'être reconnus et d'être donnés en exemple, donc vous avez très bien fait de le faire. Je crois simplement, Madame BRANGET qu'il faut, parce que nous sommes des élus, que nous cherchions quelles sont les raisons profondes de ce malaise et je crois que tout le monde le dit.

Par ailleurs, je ne nie pas le fait que ce soit un échec des politiques depuis 20, 30 ans ou 40 ans, bien sûr. Simplement ce que j'ai voulu dire et que nul ne peut contester, c'est que la précarisation et les difficultés ont fortement augmenté depuis 2002 et j'ai dit qu'en 2002, j'ai bien pris la peine de dire qu'il y avait eu une embellie économique. C'est la réalité, mais je ne polémique, vous le savez, jamais sur des faits de société de ce type et surtout pas quand il y a mort d'homme, surtout pas. Donc par rapport à ça je suis d'accord avec vous mais je peux signaler quand même que je rencontre des associations qui me disent : «on n'a plus les moyens de mener nos actions». On ne va peut-être pas trop s'étendre sur ce sujet-là mais si vous le souhaitez je vous donnerai des exemples précis, Denis BAUD vous en donnera aussi sur lesquels on peut se prononcer, d'associations qui menaient des actions fortes dans les quartiers, dans les écoles. Nous avons ici une collègue qui est dans une école à Planoise, en off à la fin de cette réunion, interrogez-la sur les difficultés rencontrées dans son école à Planoise.

Mme Françoise BRANGET : Personne n'en doute.

M. LE MAIRE : Merci de le dire. Il ne faut pas politiser mais il ne faut pas non plus se mettre la tête dans un sac et dire : ça y est, c'est terminé, tout va s'arranger parce que je pense que c'est arrangé provisoirement. Il y a maintenant un véritable travail de fond à faire, mais si vous pouvez nous apporter des moyens supplémentaires pour le faire, eh bien j'applaudirai des deux mains.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, il est vrai qu'on n'est pas là pour polémiquer mais vous posez des questions de politique nationale et on est quand même en mesure d'en parler un peu. Je voudrais dire que je vous rejoins sur le fait qu'une réponse d'urgence en matière de sécurité publique et de sécurité des personnes est à apporter et que des questions de fond sont à aborder, qui posent des problèmes économiques et sociaux et qui sont le fait de décennies d'évolution du pays et de politiques de gauche puis de droite qui n'ont pas toujours abouti. Des problèmes de société posent aussi la question, vous l'avez évoqué, un peu de la responsabilité parentale, de l'autorité parentale et je crois qu'on peut difficilement avoir des affirmations définitives et péremptoires sur ce qui se passe en ce moment. Je ne voudrais pas trop revenir sur le débat national mais vous évoquez les emplois jeunes ; ça a été sans doute utile mais c'était une réponse artificielle et précaire et après il fallait aller soit vers des emplois publics, soit des emplois aidés, soit la possibilité par l'économie de développer des emplois réels, ce qui est la solution à long terme la plus efficace dans un contexte international défavorable. Le Gouvernement actuel privilégie les emplois durables à long terme réels créés par l'économie, ça pose question là quant à la discrimination à l'embauche et je crois qu'on est tous d'accord sur le fait que ce problème-là existe aussi.

Ensuite pour ce qui est de la police de proximité, je pense que le Gouvernement actuel et le Ministre de l'Intérieur, s'ils apportent une réponse d'interpellation et de répression nécessaire et prioritaire, ont sans doute pris conscience dans ce contexte de la nécessité de bien réfléchir à une police de proximité. Je pense aussi, vous le disiez vous-même, que c'est la responsabilité des maires et le choix aussi de l'action de la police municipale qui peut avoir une fonction d'alerte et de prévention peut-être plus approfondie dans les quartiers.

Mais je voudrais surtout revenir sur la question que vous évoquiez, le problème des associations et je mettrais l'accent sur la dimension de responsabilité parentale. Ça pose aussi à mon avis la question des politiques du contrat de ville et je voudrais savoir où on en est de notre politique en la matière, quels sont aujourd'hui les objectifs, quels sont les résultats et ne peut-on pas profiter d'un contexte malheureux pour s'interroger un peu sur la pertinence de nos politiques, sur l'efficacité de l'action des associations. Je vous remercie.

Mme Martine BULTOT : Monsieur le Maire, je partage totalement votre analyse des causes profondes des violences urbaines et des pistes proposées qui pourraient contribuer à les résoudre. Je ne m'étendrai donc pas ce soir sur le sujet mais je tiens au nom des Alternatifs à dire certaines choses. Quand on entend utiliser des mots qui blessent, abaissent et marginalisent, on serait en droit de demander au Président de la République de démettre le Ministre qui a tenu de tels propos et récupéré à son profit les thèmes chers à l'extrême droite. Le 21 avril, beaucoup d'entre nous se sont faits violence en mettant un bulletin dans l'urne pour Jacques CHIRAC afin de barrer la route à qui vous savez. Dans les quartiers où vivent une partie de nos concitoyens en grande difficulté, un certain nombre d'actes inacceptables ont été commis. Il faut que la justice passe sans commettre d'excès, mais est-ce normal que celui qui a brandi l'allumette puisse continuer son chemin comme si de rien n'était ? Dans cette affaire, les Alternatifs pensent que les responsabilités doivent être recherchées, toutes les responsabilités. Quand on occupe de hautes fonctions, on n'est pas pour autant autorisé à allumer un certain nombre de brûlots et à les balancer à la cantonade. On doit au contraire prendre du recul et chercher par tous les moyens l'apaisement. En persistant dans certains propos alors que la situation tendrait à se normaliser, en lançant de nouveaux brûlots avec une progression de 11 % dans les sondages, on voit bien à qui a profité cette exacerbation de la question.

Nous avons eu malheureusement ici à déplorer la mort d'une personne et quelques blessés graves et la situation demeure tendue sur les quartiers. Derrière ce drame, il faut essayer de positiver en soulignant l'extraordinaire solidarité qui s'est fait jour au moment de l'incendie mais également après. Salah GAHAM faisait partie d'une génération qui essaie à force de persévérance d'avoir un travail régulier. Il représente ce à quoi aspirent tous les jeunes Français. Mais puisque nous parlons de solidarité, je vous invite à conjuguer le dire et le faire en soutenant les personnels du collège Diderot de Planoise confrontés au problème des expulsions et à la déscolarisation de jeunes qui poursuivaient jusqu'alors une scolarité normale. Entendons ce que nous disent ces enseignants, ces personnels qui font un très gros travail alors qu'ils sont confrontés en permanence aux difficultés. Nous avons reçu une lettre du personnel du collège Diderot, je pense qu'ici un certain nombre de collègues l'ont reçue, je vous la lis : «on assiste actuellement à une recrudescence de conduites à la frontière. Elles se font dans la plus parfaite discrétion et visent les élèves scolarisés dans nos classes. Ces élèves vivent une situation d'insécurité intolérable. Aucun jeune ne mérite d'être soumis à cette procédure. C'est notre devoir de citoyen, notre mission dans l'Éducation Nationale d'apporter aide et protection aux jeunes qui nous sont confiés. Seule une mobilisation peut empêcher cette pratique inacceptable, nous vous demandons d'agir pour que ces mesures injustes cessent immédiatement. Nous nous sentons particulièrement mobilisés puisqu'aujourd'hui nous apprenons que trois de nos élèves : Leonardo et Roberto STOJKOV et Marie-José VANJU sont personnellement concernés par ces mesures». Cet appel a été signé je crois par 52 personnes, personnels du collège Diderot. A ma connaissance à ce jour, Mme VANJU a été expulsée de son logement par le CADA et si elle n'avait pas bénéficié de la solidarité de deux familles voisines, elle

aurait couché dans les rues de Besançon avec un bébé de trois mois, un jeune de deux ans et Marie-José qui est scolarisée à Diderot. Voilà, c'est chez nous à Planoise. Et que fait-on pour venir en aide au personnel de Diderot et à ces gens indépendamment des régularisations ou non de leur situation par M. le Préfet ? L'urgence est de leur trouver un toit, une personne en mesure de les accompagner dans leurs démarches et de permettre à Marie-José de poursuivre sa scolarité. En ce qui concerne les Alternatifs, nous allons nous adresser au Préfet et si certains et certaines parmi vous veulent se joindre à ce courrier, il suffira de me le dire.

Ce n'est pas un cavalier que je fais ici, c'est un appel au secours que je lance aux bonnes volontés car à force de laisser faire les injustices, les illusions, les désillusions, on crée du désespoir qui ne peut que profiter à ceux ou celles qui surfent sur la question.

M. Éric ALAUZET : Monsieur le Maire, mes chers collègues, je n'ai pas pour habitude d'intervenir à la question préliminaire du Conseil Municipal qui est consacrée habituellement aux questions d'actualité mais je crois que je ne suis pas le seul ici à ressentir l'impérieuse nécessité d'apporter une contribution au débat d'autant que vous nous invitez à réfléchir sur le fond et je crois que s'il y a bien un moment pour le faire Madame BRANGET, c'est maintenant, il faut prendre ce temps de réfléchir sur le fond pour analyser et proposer des solutions.

Le débat sur les banlieues, le Maire disait «je n'aime pas le mot quartier», moi je n'aime pas le mot banlieue non plus, le débat en tout cas de la crise d'aujourd'hui est un débat difficile qui réclame la plus grande prudence et qui exige que nous recherchions la justesse des mots, la justesse de l'analyse, la justesse des actions et la justesse des sanctions. Nous devons résister à la tentation de la récupération politique et éviter avant tout la caricature et la démagogie car faute de justesse et de justice, le danger sera plus grand demain qu'aujourd'hui. Il faut se garder du travers dans lequel est tombé le Ministre de l'Intérieur mais n'était-ce pas plutôt une stratégie qu'un travers, la stratégie de l'amalgame qui associe des mots dans l'ordre chronologique : racaille, immigration, polygamie, loi de 1955 dont on sait qu'elle est intimement liée à la guerre d'Algérie. Donc il n'y a pas d'équivoque, l'ennemi public est désigné avec l'objectif en réalité d'entrer de manière malsaine en résonance avec l'opinion voire pire d'attiser chez nos concitoyens les sentiments les plus primaires en l'occurrence le racisme anti-maghrébin voire l'Afrique Noire pour désigner des boucs émissaires. Il faut éviter l'amalgame, il faut éviter aussi la simplification. Les graines de la discorde ont été semées depuis bien longtemps, depuis bien plus longtemps que trois ans effectivement, les différents dispositifs et aides sociales n'ont pas réussi à compenser l'abandon profond dans lequel se trouvent précipités un nombre toujours plus grand de nos concitoyens et de nos jeunes et qui touchent le fond comme autant de grains de sable dans un sablier.

La violence est malheureusement devenue un mode de fonctionnement de la société, il y a un livre célèbre qui parlait de la violence économique il y a quelques années ; violence verbale, je crois que les médecins du travail signalent de plus en plus de violence dans le milieu du travail, violence physique évidemment on vient d'en vivre malheureusement quelques tristes expériences. La société a donc devant elle un immense chantier de reconstruction du lien social, d'exigence principale et doit retrouver une relation fondée sur le respect mutuel. Pour recoudre cette société déchirée, il convient d'analyser les causes de ce désordre. Elles sont multiples, complexes, individuelles et collectives, éthiques et matérielles. Il est d'ailleurs extrêmement difficile et périlleux de les hiérarchiser. Individuelles de par l'absence ou la défaillance des adultes notamment de certains parents sur lesquels les enseignants, les éducateurs ou la police ne peuvent plus compter pour résoudre les problèmes. C'est probablement là que doit être entreprise l'action la plus forte et la plus résolue. C'est dans cette logique que la police de proximité prenait tout son sens parce qu'elle renforce la présence des adultes, l'échange et la primauté des règles face aux interdits. C'est dans la même logique que s'inscrivaient les emplois jeunes, le soutien aux associations dans la politique de la ville, bref un ensemble de dispositifs supprimés par ce Gouvernement, et même si le problème ne date pas de trois ans, en les supprimant le Ministre de

l'Intérieur a pris néanmoins une lourde responsabilité. Il a préféré la confrontation plutôt que le travail en profondeur mais cette posture ne fait que traduire un tempérament belliqueux qu'on lui connaît bien et un manque de clairvoyance inquiétant. Donc sur cette question de la présence des adultes, l'objectif est bien de tracer la voie pour que nos jeunes retrouvent le sens du respect des règles et des autres.

Responsabilité, problème individuel et problème éthique aussi parce que les valeurs quasi absolues de consommation et de profit immédiat développées et prônées au plus haut niveau de la société comme dans les obscurs milieux de la clandestinité, du trafic ou de la délinquance, ont complètement étouffé les valeurs de projet, de patience, de persévérance, de l'esprit voire de la spiritualité ou encore de l'éthique. Il n'est pas étonnant alors que certains pensent trouver dans les sectes ou dans l'intégrisme une réponse à leurs questions. C'est la société dans son ensemble qui doit répondre à ce problème et trouver un sens à son avenir, un sens qui élève l'humanité. Raison collective et matérielle enfin en raison de l'individualisme et des égoïsmes croissants. On pourrait parler longtemps de la priorité donnée aux financements d'infrastructures lourdes et coûteuses dont il serait utile de connaître le bénéfice réel qu'en tire la société sur fond de compétitions ruineuses entre nations ou entre territoires.

Je préfère m'arrêter sur la question de la redistribution des richesses. Si la gauche, en tout cas on lui en fait souvent la critique, peut avoir la dépense facile, la droite n'est pas à l'abri non plus. Il faut montrer comment le libéralisme sans retenue fait des ravages en répondant à l'aspiration des mieux aisés à moins contribuer au pot commun. La réforme fiscale annoncée pour 2006, dernier avatar de cette idéologie, est à cet égard édifiante d'injustice et de mensonges. Les projections montrent sans équivoque que ce sont les personnes les plus aisées qui tireront le plus de profit de cette réforme. La responsabilité de la gauche consiste à montrer aux plus modestes que les avantages, quelques centaines d'euros qu'ils vont en tirer, sont dérisoires au regard des carences financières qui en résulteront pour l'État en particulier pour lutter contre le chômage, fléau n° 1, pour la politique du logement ou les autres problèmes que le Maire a évoqués juste avant. Nous devons leur expliquer à ces personnes modestes qu'elles n'ont aucun intérêt à se réjouir des baisses d'impôt sur le revenu et encore moins des annonces trompeuses qui sont faites à leur sujet. C'est notre responsabilité, en tout cas celle de la gauche.

Pendant les quarante dernières années, la France et les pays occidentaux se sont enrichis sans cesse. La question est bien celle des dépenses inappropriées et de la mise à mal de la redistribution, donc à la société de respecter les plus démunis et de leur permettre de retrouver une dignité notamment grâce au travail. L'enjeu repose bien sur la réponse que nous serons capables ou non d'apporter à ces problèmes graves qui confinent des centaines de milliers de personnes dans une situation d'abandon. Il faut retrouver le sens du respect mutuel. Le respect mutuel c'est d'abord ouvrir les yeux sur les problèmes, c'est être à l'écoute de chaque constituant de la société, d'abord les jeunes mais les policiers et tous les autres qui oeuvrent ici ou là et c'est enfin agir. Alors dans l'urgence, heureusement nous n'y sommes plus, mais je signale quand même au passage que tout existe, tous les dispositifs existent dans la loi pour agir dans l'urgence sans qu'il soit nécessaire de recourir à la loi d'exception, le couvre feu pour les jeunes existe sans la loi d'exception, les interdictions de rassemblement également, les contrôles d'identité également. Donc pas besoin d'état d'urgence pour agir afin que la délinquance soit maîtrisée. A plus long terme évidemment, l'État est interpellé en tout premier pour réinstaurer les dispositifs qu'il a lui-même supprimés, pour opérer les choix mais les mêmes questions se posent à nous-mêmes au niveau de chacune des collectivités dans le cadre de leurs compétences bien entendu.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, mes chers collègues, juste un mot pour m'exprimer aussi sur ce grave sujet dont j'aurais aimé d'ailleurs, ça m'aurait paru très convenant, qu'il soit indiqué à l'ordre du jour, je pense que c'est un débat intéressant mais grave. On discerne à écouter certains membres de la majorité qui, eux étaient prévenus n'est-ce pas, ils ont pu écrire, lire, etc. Écoutez, ce « n'est pas du jeu » si je puis dire, j'ai pu le constater à d'autres reprises ce n'est pas normal, vous ne traitez pas avec respect et dignité l'opposition comme doit le faire un président d'assemblée. Ça aurait dû figurer à l'ordre du jour.

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, je voudrais simplement vous dire un mot...

M. Jean ROSSELOT : Ce rappel si je puis dire à l'ordre étant fait, pour un débat qui dure depuis une heure, ça méritait que ce soit quand même mentionné à l'ordre du jour.

M. LE MAIRE : Je ne savais pas qu'il durerait une heure mais est-ce que vous imaginiez un seul instant qu'après ce qui s'est passé dans notre pays, le Maire de Besançon n'allait pas évoquer ce problème au Conseil Municipal ? Est-ce que vous pensez un seul instant que ça pouvait arriver ?

M. Jean ROSSELOT : Ça allait de soi peut-être mais, selon le vieil adage, ça va encore mieux en le disant Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Allez-y parce que ce n'est vraiment pas le fond du problème.

M. Jean ROSSELOT : C'est vrai que vous avez eu un discours sur le fond cette fois-ci auquel comme l'a dit Françoise BRANGET on peut souscrire tant le sujet est, si je puis dire, consensuellement grave. Il interpelle l'ensemble des responsables politiques, économiques et sociaux de notre pays et de notre région, de l'agglomération et de la capitale régionale. Alors vous avez dit qu'il faut s'interroger sur le pourquoi, la motivation, on pourrait remonter à 20, 30, 40 ans de culture diffuse dans l'éducation ici et là, trop d'assistantat par rapport à la culture, de l'insertion réelle par l'effort et par le travail, on pourrait remonter à différents phénomènes d'abandon Monsieur le Maire. En 2001 vous étiez parlementaire, en 2001 ce sont plus de 4 millions de crimes et de délits constatés en France. Heureusement l'actuel Gouvernement a fait descendre ce chiffre, nous sommes à 20 % de moins de crimes et délits constatés qu'en 2001.

M. LE MAIRE : On voit le résultat !

M. Jean ROSSELOT : Ceci étant dit, rien n'excuse même si on n'a pas de travail et qu'on essaie d'en trouver, qu'on brûle, qu'on détruit, qu'on écrase du pied le bien des autres surtout quand il s'agit, comme vous l'avez dit, souvent d'un instrument de travail, d'un véhicule qui sert à se déplacer et qui n'est pas du grand luxe. Alors a transparu dans vos propos à vous tous une attaque en règle du Ministre de l'Intérieur qui a supprimé la police de proximité, je crois que vous faites fausse route. Je relisais deux lignes d'un article du Monde du 7 novembre justement signé dudit Ministre de l'Intérieur qui disait ceci : «je suis favorable à la police de proximité, j'appartenais en 1994 au Gouvernement qui l'a introduite dans notre droit et je trouve excellent que la police cultive des liens étroits avec la population, soit à l'écoute des besoins, etc. mais la police de proximité ne peut se construire et c'est bien là qu'a été le problème, au détriment de la police d'investigation, d'interpellation». Et l'origine des affrontements, mes chers collègues, est peut-être justement là, ce qu'on ne voit pas. Peut-être est-ce parce que pour la première fois une volonté ferme est affichée à l'échelon national de lutter contre les zones interdites, contre les zones où il n'y a que des trafics mafieux, du crime organisé, et que pour la première fois un Ministre de l'Intérieur a dit «ça suffit» qu'on a connu ces affrontements. Le nom du Ministre de l'Intérieur est conspué justement par les bandes qui se croyaient hors d'atteinte et qui commencent aujourd'hui à avoir peur et vous tenez un discours à contre courant. On devrait aider quelle que soit sa couleur politique, un Gouvernement qui déclare qu'il n'y aura plus de zones de non droit et de non application de la loi de la République.

Et ça nous interpelle pour la suite des événements. Quels que soient les gouvernements qui se succéderont dans les années à venir, je pense qu'il faudra tenir ce cap de fermeté. On l'a payé, on le paie par la réponse des bandes organisées, les jeteurs de bouteilles incendiaires mais il faudra tenir bon et lutter encore pour éradiquer ces bandes et ces phénomènes.

Quant à la paupérisation, hélas, vous êtes passé maître à en décrire les contours. N'est-elle pas le résultat de nouveaux équilibres mondiaux, de rupture d'équilibres anciens ? Si c'était propre à la France, Monsieur le Maire, on le saurait. Vous lisez la presse de cette semaine, qu'est-ce que vous voyez ? Ladite France se fait tirer l'oreille à Bruxelles parce qu'elle est de nouveau en déficit. Voyez en Allemagne, la troisième économie du monde, les mesures drastiques qu'ils prennent qu'on ne pourrait même pas évoquer en France justement pour redresser la situation économique sans laquelle on ne peut pas faire de social. C'est bien ça le problème parce que la manière dont vous prêchez, dont vous plaidez fait que de toute façon on s'enfoncera avec les 1 100 milliards de dette que nous avons, même si un jour vous revenez au pouvoir on s'enfoncera. Regardez comment font nos voisins d'Outre-Rhin ! Vous avez vu, 41 heures hebdomadaires, 67 ans, 3 % d'impôt sur la TVA. Et les Anglais ? Le pauvre membre de votre parti et éminent parlementaire et maire de Mulhouse essaie d'imiter le modèle britannique où il y a deux fois moins de chômeurs et deux fois plus de croissance. Là c'est pareil, comment faire accepter cela par les membres du parti socialiste français ? Alors à quoi cela sert-il de vous enfoncer dans une critique irresponsable, qui ne consiste qu'à dire que les crédits manquent, il n'y a pas assez de crédits, que des crédits sont supprimés avec un État qui a 1 100 milliards de dette d'euros et qui se fait tirer l'oreille sans arrêt et se fait moquer de lui à cause de ses dépenses publiques, je vous pose la question ? Quand vous revenez au pouvoir comment faites-vous pour que Besançon hérite de centaines de milliers d'euros de la part de l'État ? Je pense que les réponses sont à chercher. Evidemment on n'a qu'un ou qu'une parlementaire parmi nous mais une capitale régionale peut essayer déjà de trouver des adaptations -je le répète à chaque débat d'orientations budgétaires- aux grandes mutations nationales et internationales, à son humble échelle. C'est votre rôle et franchement quand j'entends votre discours de crise, je me dis qu'on n'en est pas sorti. Je ne vois pas, je n'entends pas de vous, l'exécutif, qui devez préparer, imaginer, proposer, j'en ai esquissé quelques-unes, de réponses qui soient modernes et adaptées à notre situation économique et nous permettent de recréer des emplois et du lien social. Je vous convie la prochaine fois, même si vous ne le mettez pas à l'ordre du jour, à nous proposer de véritables solutions qui soient autre chose que de dire on n'a pas assez de crédits de l'État. Faites marcher votre imagination et vos relations.

M. LE MAIRE : Je vous répondrai tout à l'heure Monsieur ROSSELOT.

Mme TETU : Sur un tel sujet qui nous interroge tous, je pense que je n'ai pas besoin d'avoir écrit le texte avant, que le quotidien et la présence sur le terrain fait qu'on touche du doigt et de très près les difficultés que vous avez soulignées tout à l'heure. Je ne pensais pas intervenir parce qu'on montre encore une fois, et trop, le quartier de Planoise qui, bien sûr, a souffert. Vous avez dit tout à l'heure que d'autres quartiers avaient été touchés également. Il y a eu un accident très grave à Planoise qui nous a tous émus mais, s'il vous plaît, ne généralisons pas trop sur ce quartier qui a tellement d'autres facettes.

En ce qui concerne la police de proximité, je voudrais dire à M. BONNET que nous avons à Besançon une police municipale qui est très proche, qui connaît le terrain et lorsque j'ai à lui poser des questions, lorsqu'on m'interroge sur les difficultés rencontrées sur le secteur de Planoise que je connais bien, ils le connaissent parfaitement et savent répondre très précisément sur les problèmes soulevés. Mais à Besançon nous n'avons pas les moyens que mettent certaines villes du Midi, par exemple, pour avoir une police municipale très nombreuse, armée quelquefois mais qui ne dégage pas les priorités qui sont les nôtres. Je pense par exemple à une ville qui, en étant moins grande que la Ville de Besançon, a plus de dix fois le nombre de policiers municipaux mais qui ne dégage pas les mêmes priorités. J'ai vécu moi-même cet exemple : des jeunes importunaient des enfants, il y avait des problèmes de drogue sur un secteur très passant. J'ai interpellé, on m'a répondu : ce n'est pas notre priorité et le hasard a voulu qu'une dizaine de jours plus tard je voie des policiers municipaux accompagnant une vieille dame, certes âgée, certes ayant besoin de sécurité, pour qu'elle puisse aller retirer de l'argent à un distributeur. Ce n'était pas à Besançon, c'était dans cette ville où il y a tant de policiers et qui les met à la disposition pour des intérêts particuliers, et non pour s'occuper de sécurité vraiment lorsque des enfants sont menacés par du

deal à côté ; ce n'était pas leur priorité, ce n'était pas les consignes qui leur étaient données et je ne trouve pas cela très normal.

Je voulais dire aussi, Martine, que, bien sûr, nous avons été interpellés par ce problème à Diderot et lorsque le Préfet a rendu le bilan de ces actions faites au nom de l'État sur notre secteur au Conseil Général, je lui avais posé la question. Bien sûr, je peux m'associer encore, de même que certains collègues, j'en suis sûre, à cette demande parce nous devons préserver les enfants qui sont scolarisés. Je crois que des questions ont été encore posées à ce propos par d'autres municipalités et qu'il a été répondu que les enfants en cours de scolarité finiraient leur année mais que l'on ne garantissait rien au-delà du mois de juin.

Lors des visites que nous avons rendues aux victimes avec des membres de notre Conseil et des chefs de service, nous avons toujours été accueillis avec beaucoup de gentillesse. Ces personnes qui étaient touchées très gravement pour certaines avaient en même temps beaucoup de dignité pour affronter des épreuves très dures. Parmi les dernières personnes que nous avons rencontrées, une d'entre elles venait d'obtenir un emploi après un long moment de chômage, or cet emploi était perdu parce que la voiture était très ancienne et qu'elle ne pouvait plus aller travailler. Malheureusement peut-être certains ont-ils ressenti un sentiment de fatalisme, de désarroi en disant «encore nous, pourquoi nous, on avait essayé de faire un effort et à nouveau nous voici plongés dans la difficulté».

Les associations, qui travaillent sur ce secteur, après un moment de découragement, je pense qu'il y a eu bien avant les événements que nous évoquons en ce moment ces soucis sur le secteur des Époisses et sur l'école Champagne, se sont tout de suite remotivées pour travailler et accompagner les habitants. Je n'en aurai pour preuve que cette soirée où l'on fêtait les balcons fleuris, on donnait des prix et où on montrait que malgré tout lorsque c'est difficile, on fait un effort pour apporter un peu de gaieté, pour mettre un peu de couleur aux balcons et remettre des prix sur un secteur comme ça, je trouve que c'est important car on montre que les habitants tiennent, malgré les difficultés, à ce que leur quartier soit identique aux autres.

Donc tout ceci pour montrer que vraiment nous sommes à l'écoute de ce secteur, de ces difficultés. L'intervention que je souhaitais faire, et là qui était préparée, c'était en concertation avec Françoise FELLMANN qui m'avait, du fait de son retard, demandé de présenter le projet de réussite éducative, sachant à quel point de par mes anciennes activités professionnelles, de par mes activités actuelles, j'étais attentive à tous ses souhaits mais puisqu'elle est là, et j'en suis contente, je lui laisserai le soin de présenter ce projet.

M. Bruno MEDJALDI : J'interviens au nom du groupe socialiste. Les événements qui se sont déroulés en France ces dernières semaines dans nos banlieues nous ont fait prendre conscience de la crise qui sévit dans notre pays. Une accumulation de choix collectifs dont chacun doit prendre sa part a révélé l'existence de profondes injustices dont nous étions peut-être déjà conscients mais qui se sont ajoutées les unes aux autres jusqu'à l'explosion que nous connaissons. C'est une crise sociale et démocratique qui touche nos quartiers les plus fragiles et qui concerne les volets les plus importants de notre société : le chômage, le logement, la formation, les discriminations, voire les loisirs. Bien entendu, il faut le dire en premier, cela n'excuse pas la violence et la République ne peut accepter l'atteinte aux biens et aux personnes, ça a déjà été dit mais je crois qu'il faut le préciser. Force doit rester à la loi et la population doit être protégée.

L'intelligence de notre démocratie réside dans la gradation des réponses liées aux problèmes de sécurité. Les politiques notamment ne doivent pas attiser le feu, c'est le cas de le dire, ils doivent calmer, protéger, expliquer et surtout agir sur le long terme. Pour nous socialistes, la justice sociale est le véritable facteur de sécurité et de paix sociale. C'est pourquoi, à l'issue de notre congrès du Mans, nous proposons

par exemple un engagement durable de la nation sous la forme d'une loi de programmation pour les quartiers qui consacrerait 1 % de la richesse nationale par an aux quartiers défavorisés, accompagnée d'une conférence annuelle qui en vérifierait l'utilisation rassemblant les élus locaux, les services publics, les associations et les travailleurs.

Il faut également à notre avis rétablir les emplois jeunes contrairement à ce qui a été dit. Il faut créer des emplois en mobilisant tous les acteurs sociaux pour contrer les fameuses discriminations, permettre l'accès aux universités et faire respecter les obligations liées aux embauches dans les quartiers populaires. Nous proposons de ramener les effectifs de 15 élèves par classe dans les établissements des quartiers, de créer un service public de l'accompagnement scolaire et surtout pas de ramener l'obligation de scolarité à l'âge de 14 ans. Il faut également une répartition encore meilleure des constructions de logements sociaux et que les pénalités prévues pour ceux qui ne respecteraient pas la loi SRU soient réellement dissuasives ; par contre, il faut prévoir pour les autres des subventions supplémentaires. Il faut que les dotations de l'État soient plus justement réparties et que la fiscalité locale soit réformée pour plus de justice envers les plus pauvres. A ces conditions-là, il n'y aura pas de miracle, la justice sociale, la présence des services publics, une police de proximité et un traitement humain pour tous sont les vrais facteurs de paix sociale et de sécurité pour notre pays.

Mme Nicole WEINMAN : Je souhaitais simplement rendre hommage à tous les obscurs ou moins obscurs qui ont œuvré pendant toutes ces soirées noires pour accompagner les victimes et pallier les conséquences matérielles et humaines de ces événements. Effectivement pour raisonner un petit peu sur les propos de Martine BULTOT, ce serait tellement simple si on arrivait à trouver un coupable chaque fois qu'il arrive quelque chose comme ça, d'avoir un nom à mettre sur une cause de ces émeutes. En politique sous la présidence de François MITTERRAND on avait inventé un concept qui était bien pratique, c'était responsable mais pas coupable. Je pense qu'aujourd'hui c'est nous tous politiques qui sommes responsables de cet état de fait parce qu'on a vu à travers ces événements les échecs de tous nos discours, tous les discours à gauche comme à droite qui depuis 30 ans vendent des mots vides de sens, promettent la lune. On a constaté toutes les limites de la surenchère continue de ces 20 dernières années. A nous de prendre conscience que la responsabilité aujourd'hui est d'expliquer ce que chaque Français sent en lui de façon intrinsèque, c'est-à-dire qu'on ne va pas vers des jours glorieux, qu'on arrête de nous promettre des lendemains qui chantent quand ils déchantent sans arrêt et en tout cas on n'aura plus confiance qu'en des gens capables de nous dire la vérité et de nous dire surtout qu'il faut ensemble trouver des moyens et des solutions à ces problèmes. Donc on veut des politiques qui ne soient plus des promesses mais qui proposent des solutions. Etre élu responsable c'est arrêter en France de se cacher derrière des concepts, ça va souvent par trois parce qu'on aime bien ça, il y a liberté, égalité, fraternité et on a eu aussi la France black, blanc, beur. Je suis désolée, ces mots-là il faut qu'on les fasse vivre et qu'on arrête de se cacher derrière. C'est tout ce que je voulais dire.

Mme Annie MENETRIER : Monsieur le Maire, chers collègues, tout d'abord je voudrais rendre hommage à ce jeune homme, Salah GAHAM, qui a perdu la vie en portant secours à des étudiants de Planoise. Je voudrais également rendre hommage à toutes celles et à tous ceux, citoyens, enseignants, militants associatifs, travailleurs sociaux qui ne ménagent pas leur peine et leur temps, qui s'engagent et se battent chaque jour pour que les populations de ces quartiers s'en sortent. Ce que nous vivons depuis trois semaines est grave. Il faut entendre ce cri de désespoir poussé par une population en souffrance, cela fait des années que les signaux d'alarme retentissent pourtant, les inégalités qui s'aggravent, des jeunes qui vivent plus mal que la génération qui a précédé et que rien de fondamental n'est décidé. Ces jeunes cumulent tous les handicaps, on le sait, ils vivent sans aucune garantie pour leur avenir, subissent les brimades, les contrôles au faciès, l'échec scolaire, la discrimination à l'embauche, bref le mépris d'une république qui les abandonne au lieu de les accompagner et c'est pourtant à cette république qu'ils lancent un cri d'appel parce que c'est un cri d'appel.

Pendant ce temps, les impôts des plus riches diminuent, en dépit des vives critiques à gauche, la majorité des députés de droite à l'Assemblée Nationale a ratifié dans la nuit de mercredi à jeudi dernier un projet de réforme fiscale pour 2006 pour les privilégier, la bagatelle somme de 1 milliard 200 millions d'euros de cadeaux fiscaux pour les plus riches de ce pays. C'est un véritable scandale alors que l'on vit ce que l'on vit dans les quartiers.

Pendant ce temps, M. RAOULT qui prétend apporter une réponse à la crise des banlieues avec le couvre feu, s'illustre dans son combat contre l'article 55 de la loi SRU, Solidarité Renouvellement Urbain, loi Gayssot, qui, il faut le rappeler, oblige les communes à disposer d'ici 2020 d'au moins 20 % de logements sociaux. Comme d'autres élus UMP, il refuse de construire des HLM, il en a moins de 5 % dans sa commune et préfère payer l'amende de 153 € par an et par logement manquant.

Pendant ce temps, on ferme des bureaux de poste, des écoles, des agences EDF, on réduit les moyens des collèges, pour 2006, 55 millions d'euros, on réduit les subventions aux associations, on demande aux professeurs de remplacer leurs collègues absents quelles que soient leurs disciplines et aujourd'hui, lundi 21 novembre, les députés débattent du rapport Tron, du nom du député UMP, qui préconise la suppression de 38 000 postes de fonctionnaires par an. Cette opération de démantèlement des services publics est irresponsable dans la situation actuelle.

Pendant ce temps, on propose de mettre les enfants de 14 ans en apprentissage, on radie à tour de bras dans les ANPE, on offre de la main d'œuvre toujours meilleur marché pour deux ans licenciable à loisir. En bref, le Gouvernement laisse les mains libres au MEDEF.

Nous condamnons sans détour les actes de violence mais nous posons la question : qu'est-ce qui peut conduire des citoyens dans notre pays à en arriver à de telles extrémités ? Je crois que c'est justement parce qu'on a réussi à les convaincre qu'ils ne sont que des citoyens de seconde zone, qu'ils ne sont pas des citoyens à part entière. A l'extérieur, on le voit et ça a été dit, tout se dégrade. L'emploi, selon l'observatoire des zones sensibles le taux de chômage pour l'année 2004 est en moyenne de 40 % chez les jeunes de 15 à 25 ans dans ces zones sensibles. L'habitat se dégrade, les services publics, l'accès à la santé, aux loisirs, à la culture, aux sports, la réponse sécuritaire, le tout répressif, les lois d'exception sont les preuves d'impuissance. Les quartiers n'ont pas besoin d'une loi d'exception, ils ont surtout besoin qu'on réponde aux problèmes. Les associations, les communes ont besoin de moyens. Des réponses concrètes existent, je ne vais pas développer toutes les propositions que nous faisons. Cette crise relance la place d'un État responsable, garant des égalités de traitement entre les hommes et les territoires. Sachons répondre aux attentes de ces quartiers de manière durable et pas seulement en période de crise. Je vous remercie.

M. Bernard LAMBERT : Monsieur le Maire, je rejoins ce que disait mon collègue Jean ROSSELOT tout à l'heure, c'est vrai que si on avait eu quelques éléments pour ce soir, peut-être les interventions auraient-elles été plus ordonnées et aurions-nous gagné en efficacité. Néanmoins j'ai entendu sur les ondes et je l'ai lu aussi, l'ancien Ministre de la Ville, Bernard TAPIE a souligné qu'il avait rencontré la racaille en prison, point barre. J'enregistre mais je voudrais ce soir essayer d'être constructif et de passer peut-être, pourquoi pas à l'action, en proposant parce que c'est vrai que toutes les interventions précédentes sont bonnes excepté quelques écarts, je pense à Éric ALAUZET sur la référence à l'histoire et je ne suis pas trop d'accord avec ce qu'il a dit et également l'intervention précédente de Mme MENETRIER où on se demande si le pays n'est pas à feu et à sang dans quelque 48 heures. Mais Monsieur le Maire, nous disposons...

M. LE MAIRE : Je ne sais pas si tu as vu, mais il l'a été quand même. Je ne sais pas où tu vis mais...

M. Bernard LAMBERT : ...d'un budget important pour 2006 avec déjà des orientations fortes prises pour 2006. Dire «il n'y a qu'à, c'est la faute à tel gouvernement, il aurait pu faire ça, il devrait faire

ceci», pourquoi ne pas essayer de suggérer ? Nous avons tous souligné et je reviens sur peut-être l'essentiel, que certains de nos concitoyens sont marginalisés, c'est vrai que parfois il suffit d'un regard, d'une écoute, d'une main tendue pour que la différence puisse se faire et qu'il y ait un élan de solidarité et de générosité. Mais Monsieur le Maire, en quoi Besançon capitale régionale, peut-elle innover, quelles initiatives pouvons-nous prendre ce soir, demain ou après demain pour le court terme pour lancer un mouvement. Je pense par exemple rapprocher les entreprises des demandeurs d'emploi pour celles et ceux qui ont des difficultés sans citer de quartier, sans parler banlieue. Pourquoi Monsieur le Maire ne pas ouvrir et lancer un forum où il y aurait le rapprochement des entreprises avec ces personnes en difficulté ?

M. LE MAIRE : Il me semble que c'est ce que j'ai dit tout à l'heure.

M. Bernard LAMBERT : Pourquoi Monsieur le Maire ne pas tenter, essayer de raccourcir les délais ou les circuits d'information pour gagner du temps et de l'efficacité ? Pourquoi ne pas mettre, on le fait dans d'autres circonstances, les nouvelles techniques de communication (NTIC) à disposition de ce public en difficulté ? Pourquoi ne pas décider demain ou après demain d'un transfert de crédits permettant, pourquoi pas, de faire la différence là où il y a une difficulté majeure après bien sûr que les associations et que les intéressés, dès l'instant où nous les connaissons, auraient eu l'occasion de s'exprimer ? Françoise BRANGET a souligné que votre initiative pour aider les personnes en difficulté à la suite des incendies que l'on connaît est une bonne initiative. Je suis persuadé que votre opposition municipale a des initiatives à mettre sur la table pour que cette assemblée puisse donner l'exemple rapidement par des initiatives particulières pour lancer un mouvement qui, pourquoi pas, pourrait prendre le relais. Il existe, Monsieur le Maire, des hit-parades que l'on rencontre, dont peut-être parlerez-vous ce soir, je les trouve intéressants pour la Ville mais peut-être incomplets et il y a à la suite de ce débat d'autres initiatives à prendre.

M. LE MAIRE : Vous parlez du magazine Stratégies ?

M. Bernard LAMBERT : Oui.

M. LE MAIRE : Il n'est pas mauvais celui-là. Je vous répondrai tout à l'heure. Simplement, juste un mot à notre ami Bernard LAMBERT, quand vous dites «proposez des choses sur le budget» je suis un peu surpris car c'est ce que j'ai fait dans mon intervention mais certainement n'avez-vous pas été attentif. Concernant l'emploi, je vous ai dit que j'allais prendre, que j'avais déjà pris des contacts avec des chefs d'entreprise pour effectivement essayer d'avancer un certain nombre de propositions concernant les NTIC qui d'ailleurs depuis sont devenues tout simplement les TIC, techniques de l'information et de la communication. Je me permets de vous rappeler ce qui a été fait à la demande même du Président de la République qui demandait de réduire la fracture sociale, c'est que désormais à Besançon et à ma connaissance c'est la seule ville de France, tous les enfants qui sont en CE2, en CM1 et en CM2 ont désormais un ordinateur chez eux relié à Internet, que leurs parents ont des stages de formation Internet, que Françoise PRESSE a mis en place des espaces publics numériques dans les quartiers et à la Mission Locale aussi. Nous avons pris beaucoup d'initiatives dans ce sens. Quand vous dites «proposons des choses», je suis d'accord avec vous. J'ai déjà proposé un certain nombre de choses et bien sûr effectivement je l'ai d'ailleurs dit aux Adjointes que dans le cadre de notre budget 2006 nous redirigerons un certain nombre de crédits qui vont dans ce sens. Certains me l'ont proposé avant même que je leur dise et qu'on en parle au Conseil Municipal parce que, bien sûr, ils avaient compris quelle était la nature de l'enjeu.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je suis un peu surpris de l'évolution du débat parce que vous étiez au départ dans une intervention assez solennelle dans le contexte qu'on connaît dans un refus de polémique et en fait on est maintenant aussi dans une sorte de pré-campagne électorale, pourquoi pas mais...

M. LE MAIRE : Je n'ai pas remarqué cela.

M. Pascal BONNET : Moi je le remarque, c'est l'esprit du Mans qui souffle sur l'assemblée apparemment.

M. LE MAIRE : S'il y en a qui sont en campagne électorale, ce n'est pas moi en tout cas. Il faut regarder un peu plus haut.

M. Pascal BONNET : Ce n'est pas vous mais vous avez dans votre majorité apparemment des gens qui la lancent cette campagne électorale et pourquoi pas après tout puisque la campagne est permanente en France maintenant depuis des années mais au-delà de ça...

M. LE MAIRE : Je ne débarque pas en hélicoptère à Planoise moi !

M. Pascal BONNET : ...on aborde des questions de fond. Mais je trouve extrêmement choquant les propos de certains élus parce que dans le contexte actuel, nous ne devons pas pratiquer l'amalgame. Dans les propos de Mme BULTOT et d'Éric ALAUZET j'ai entendu de l'amalgame vis-à-vis du Ministre de l'Intérieur. Je crois qu'il ne faut pas se référer à des propos qui sont pas ceux qui ont été tenus et se référer pratiquement à la marionnette de Canal + mais aux propos du Ministre de l'Intérieur. Je l'ai entendu à France Télévision il y a une dizaine de jours en présence d'élus communistes, socialistes, UMP et UDF de terrain qui n'ont pas semblé l'attaquer sur les propos qu'il tenait. Il a employé des termes forts s'agissant de délinquance et en particulier de délinquance organisée comme l'a rappelé Jean ROSSELOT. Il a bien précisé qu'il se refusait justement à employer ce terme «jeune» pour les délinquants en question par respect pour les jeunes des quartiers, les jeunes du pays, quelles que soient leurs origines familiales. C'est parce que justement on pratique l'amalgame en parlant de jeunes alors qu'il s'agit en général de délinquants. Le sujet de la délinquance est différent de celui des jeunes en difficulté même s'il y a des liens peut-être. L'amalgame est dangereux aussi quand des élus eux-mêmes relaient des propos en les trahissant et en stigmatisant un élu national et je pense qu'il faut faire attention à ce qu'on dit parce que ça prend une tonalité assez douteuse.

M. Jean ROSSELOT : Juste un mot parce que je ne peux pas ne pas réagir dans ce débat à ce que j'ai entendu d'Annie MENETRIER et d'Éric ALAUZET qui là me paraissent en décalage. J'ai bien écouté Annie MENETRIER qui a de la passion. Elle est au parti communiste, c'est tout à fait respectable, c'est son droit mais je me demande comment on peut être adhérent d'un parti, ce n'est pas le tout l'idéologie, qui lorsqu'il a servi effectivement de régime politique à quelques pays du coin du globe et plus particulièrement de l'Europe, a produit une telle pauvreté. Annie, il y a 15 ans j'ai vu encore en Pologne 100 mètres de file d'attente pour acheter un morceau de viande, c'est invraisemblable. Comment adhérer à un parti qui lorsqu'il a été effectivement au pouvoir a produit ça ? cela n'a jamais été dit mais je tiens à le dire, ça vous gêne...

M. LE MAIRE : Mais ça ne me gêne pas.

M. Jean ROSSELOT : La lucidité est la blessure la plus exposée au soleil. Je termine. Ce parti a produit de la pauvreté, a mis les économies comme l'Allemagne à flanc parce qu'il a fallu remonter le niveau en Allemagne de l'Est -c'était un tunnel sous la Manche au point de vue coût tous les 18 mois- et dont nous souffrons énormément avec les délocalisations. N'est-ce pas le résultat de ces économies-là, des partis communistes quand ils étaient au pouvoir, qui font que dans ces pays polonais, tchèques et autres, il y a encore un rapport de 1 à 15 avec nos salaires et qui entraîne la délocalisation ? Annie, comment tenir un discours aussi flamboyant au sens propre et au sens figuré quand on adhère à un parti qui, lorsqu'il a montré ce qu'il savait faire en pratique, nous a fait une telle démonstration.

M. LE MAIRE : Mon cher Monsieur ROSSELOT...

M. Jean ROSSELOT : Il faut quand même le dire, tout ça pour ramener, recentrer les choses à ce qu'on a, à ce qu'on est, à ce qu'il faut faire. Et je pourrais continuer mais on aurait dit qu'il méritait la même diatribe...

M. LE MAIRE : S'il vous plaît, Monsieur ROSSELOT vous avez dit qu'il ne fallait pas polémiquer, il ne faut pas non plus caricaturer. De grâce, Annie MENETRIER, me semble-t-il, n'est pas stalinienne, elle est une élue progressiste plutôt ouverte... Monsieur ROSSELOT, vous avez parlé deux fois, c'est bien, simplement arrêtez avec cela car je peux moi vous parler aussi des Etats-Unis, où j'ai beaucoup d'amis, pays qui n'est pas capable de venir en aide par exemple aux victimes suite à un ouragan sur la côte Ouest, et après on ne va plus s'en sortir. Je vous demande que nous ouvrons les yeux, Monsieur ROSSELOT restons local, restons national, oui je vous répondrai Madame BRANGET. Il y en aura aussi un peu pour vous, rassurez-vous. Je préfère le discours, je vais vous dire, de Bernard LAMBERT même s'il n'a pas bien entendu ce que je disais mais au moins c'est un discours qui dit on va essayer de construire des choses. Vous n'allez pas nous refaire le coup du stalinisme, vous ne me parlez pas de la scission du congrès de Tours non plus alors que je reviens du Mans, à un moment quand même, il faut être sérieux. Même encore si ce que vous dites était vrai, n'en faites pas porter la responsabilité à Annie MENETRIER, à Christophe LIME ou à Jocelyne GIROL. Si on veut regarder dans le passé d'un certain nombre de ceux qui ont été des vôtres, on pourrait aussi trouver un certain nombre de choses à redire mais je ne le ferai pas, ce n'est pas l'objet du débat.

M. Denis BAUD : Tout à l'heure, j'ai entendu Mme BRANGET évoquer le souvenir de Salah GAHAM, très bien. Bien entendu je m'associe à elle mais je voudrais qu'on n'oublie pas aussi les deux enfants morts de Clichy-sous-Bois et le vocabulaire qui a été employé par un Ministre d'État alors que les familles étaient en situation de deuil parce qu'on parle souvent des mots sortis du contexte mais là précisément il faut les remettre dans leur contexte pour bien en appréhender la portée.

Vous avez dit également «ne tombons pas dans la politisation» mais nous sommes ici au cœur du politique et vous le savez bien Madame BRANGET puisque vous êtes députée. Je voudrais quand même vous dire que depuis quelques mois nous sommes dans un pays où l'exécutif gouverne par ordonnances sans cesse et on vient de décréter l'état d'urgence. Ça c'est bien une situation politique.

Pour revenir aux politiques plus locales, j'étais tout à l'heure en réunion avec les services, la direction de la politique de la ville et on m'annonçait par exemple, et je sais que Françoise FELLMANN est aussi très soucieuse à ce sujet, des baisses, je ne dirai pas de combien parce qu'on a promis de ne rien dire pour l'instant, concernant les dotations de la Caisse d'Allocations Familiales pour les centres de loisirs avec un chiffre qui me fait frémir qui, s'il était confirmé, amènerait à des fermetures de centres de loisirs alors qu'on a besoin bien entendu de les développer. C'est ce que j'ai cru entendre ces derniers jours. Le contrat temps libres, le contrat enfance sont concernés par ces baisses très importantes. Ces baisses sont annoncées dans le cadre d'une négociation qui se tient en ce moment avec le Ministère de l'Économie et il me semble qu'à Bercy on fait bien tout de même de la politique.

Pour revenir aux chiffres de manière très précise, même si ce sont des petites sommes parfois, vous savez on a parlé tout à l'heure de projets pharaoniques qui ne changent pas grand-chose, et puis des micro-projets qui sont très importants sur certains territoires avec tout ce que cela peut apporter de développement humain. Dans le cadre du contrat de ville, les initiatives locales ont représenté en 2004, engagement de l'État : 17 000 € ; 2005 : 11 000 €. Pour le financement des référents de quartier qui sont indispensables pour mettre en place les politiques, en 2004, l'État : 29 000 € ; en 2005 : 19 000 €. Pour les actions sociales, en 2004, 26 000 € ; en 2005 : 11 000 €. Les actions éducatives, en 2004 : 26 000 € ; en 2005 : 20 000 €. J'arrondis, pour la santé, en 2004 : 5 000 € ; en 2005 : 3 000 €, etc. Je voudrais en citer un qui est important, pour la jeunesse, en 2004 : 45 500 € ; en 2005 : 1 500 €. Pour la prévention, en 2004 :

104 000 € ; en 2005 : 50 000 € etc. Ce ne sont pas des chiffres très importants mais mis bout à bout dans la réalité de tous les jours, je peux vous dire que ça pèse considérablement.

Monsieur BONNET, tout à l'heure vous avez dit : c'est l'occasion de remettre en question la politique de la ville. Très bien mais je voudrais quand même vous rappeler une chose, c'est que, et là tous pouvoirs confondus depuis des décennies, si la politique de la ville n'avait pas existé, aujourd'hui on serait dans une situation encore beaucoup plus grave et qui serait, je dirais, ultra chaotique, il faut quand même en avoir conscience. Deuxième point, si aujourd'hui la politique de la ville, et il faut se rappeler comment se définit la politique de la ville parce qu'on en parle aujourd'hui, c'est le bouc émissaire tout trouvé, qu'est-ce que c'est que la politique de la ville ? C'est mettre «du plus» aux politiques de droit commun, à l'endroit où il y en a le plus besoin et pour les populations qui en ont le plus besoin. Aujourd'hui les politiques de droit commun se délitent dans le domaine de l'éducation, dans le domaine de l'emploi, dans le domaine du logement, donc bien entendu les politiques de la ville à ce moment-là se substituent mais elles deviennent de plus en plus inefficaces et illisibles. Si on veut avoir une bonne politique de la ville, il faut déjà avoir des financements de droit commun à la hauteur des exigences.

Mme Françoise FELLMANN : Je suis arrivée en retard à cette réunion parce que j'étais justement sur le terrain dans une école, à l'école Jean Zay pour parler du cartable électronique que vous évoquiez tout à l'heure Monsieur LAMBERT. C'est vrai que c'est la première fois, depuis trois ou quatre ans que nous faisons ce travail avec Emmanuel DUMONT, que j'ai entendu deux parents qui ne pouvaient pas aller chercher leur ordinateur parce qu'ils n'avaient pas de voiture. Ensuite nous avons discuté avec l'enseignante qui disait qu'elle avait effectivement dans son école des vrais soucis au niveau des familles très pauvres. Nous avons travaillé tout à l'heure, Danièle l'a dit également, par rapport à Planoise depuis le début du mois de septembre puisque nous avons eu les soucis dans une école de ce quartier. Ça aurait pu se passer dans n'importe quelle école puisque ce sont des enfants, on suppose, qui étaient intervenus et qui avaient saccagé l'école. Le premier jour nous avons eu une réunion avec les parents, le représentant de la police, l'inspecteur lui-même et avec les enseignants pour chercher un petit peu ensemble des solutions. Nous avons décidé de garder ce contact et nous avons régulièrement des présidents d'associations qui communiquent avec nous.

Je voulais parler du projet de réussite éducative, c'est un peu décalé parce que comme je n'ai pas assisté à tout ce qui s'est dit et peut-être est-ce un petit peu prématuré, en tout cas je voulais quand même dire que nous travaillons sur ce projet de réussite éducative en collaboration avec M. l'Inspecteur Académique qui est particulièrement intéressé par ce projet, avec un représentant du Conseil Général et avec les enseignants, certains sont dans la salle. Je n'en dirai pas plus parce que j'ai l'impression que c'est complètement décalé. En tout cas, ce sera du concret, ce n'est peut-être pas un projet énorme mais on fera un dossier et on réalisera ce qu'on aura mis dans ce projet.

M. LE MAIRE : Merci, on aura je pense l'occasion d'en reparler.

Mme Françoise BRANGET : J'aimerais bien qu'on revienne à un débat plus serein parce que personne ne contestera ici que nous devons mener une réflexion de fond, c'est évident et personne ne contestera les constats, une population qui vit mal, des jeunes en situation d'échec, une paupérisation de la France, c'est évident également. Mais je dis bravo quand même à ceux qui ont déjà des solutions toutes faites et bravo aussi à ceux qui fustigent les responsabilités parce qu'ils vont vite en besogne mais je leur dirais pourquoi n'avez-vous rien fait lorsque vous étiez aux commandes, puisque vous voulez de la polémique, pourquoi n'avez-vous pas privilégié la politique de l'emploi plutôt que privilégier l'assistantat ?

M. LE MAIRE : Si vous me poussez à bout, je peux vous donner des chiffres.

Mme Françoise BRANGET : Je peux finir ? Pourquoi n'avez-vous pas tiré parti de la croissance économique qui était la plus forte depuis ces 25 dernières années entre 1998 et 2001 ?

M. LE MAIRE : On l'a fait.

Mme Françoise BRANGET : Comment ? Vous l'avez fait ? Vous n'avez fait que creuser la dette. Je n'ai pas l'impression qu'en matière de logement vous ayez mis les sommes nécessaires aux besoins d'où le rattrapage qui est à faire aujourd'hui. Les subventions pour les villes ont baissé à partir de 1995-1996, je n'ai pas l'impression que vous les ayez rétablies en 1997 ? Alors qu'il y ait des plus, des moins, je veux bien mais aujourd'hui on assiste à une véritable baisse du pouvoir d'achat des Français depuis 30 ans. L'échec est à voir beaucoup plus loin que ce que vous venez de dire et le discours caricatural et décalé que vous avez n'est pas possible. Mais vous étiez aux commandes en 1981, que n'avez-vous fait depuis 1981 ? On a assisté à l'appauvrissement de la France, une France qui est au ban des pays européens aujourd'hui et qui est en queue de peloton en matière de pouvoir d'achat et de PIB. Je suis désolée, on a une dette invraisemblable, alors la Ville ne peut pas tout, les collectivités ne peuvent pas tout mais l'État peut-il tout ? Vous fustigez tout ce que vous voulez mais je crois que le discours que vous avez ce soir a seulement pour objectif de créer les conditions pour une bataille de chiffonniers dans laquelle il n'y a pas lieu de rentrer dans un débat municipal et descendre en flèche un Ministre de l'Intérieur qui a un discours clair, qui plaît à la population parce qu'il essaie de résoudre un certain nombre de problèmes...

M. LE MAIRE : Ah voilà, vous l'avez dit !

Mme Françoise BRANGET : Laissez-moi terminer s'il vous plaît. Je suis désolée mais devant le discours laxiste qui est tenu depuis un certain nombre d'années, je crois que les gens attendent autre chose, qu'on puisse en effet résoudre leurs problèmes. Entendre dans la bouche de certains élus ce qui a été entendu est plutôt choquant, surprenant et je ne vais pas aller au-delà du débat parce que ça ne sert à rien. De toute façon vous n'avez pas envie d'entendre et vous n'entendrez rien. J'inviterai simplement M. ALAUZET à lire un livre sur la politique et les religions écrit par le Ministre de l'Intérieur et peut-être y découvrira-t-il des valeurs qu'il ne connaît pas (réactions).

M. LE MAIRE : On va arrêter là le débat. Merci, Madame BRANGET, tout le monde a pu largement s'exprimer. Je vous remercie pour ce débat qui s'est un peu invité au Conseil Municipal. M. ROSSELOT qui a souligné que ce n'était pas prévu, je vous redis encore mon cher Jean que si nous n'en avons pas parlé, vous nous l'auriez reproché, donc je pense qu'il fallait que nous en parlions et puis c'est aussi la vitalité de notre démocratie de parler de tout cela.

J'avais prévu d'aborder un certain nombre de points, je ne le ferai pas mais je voudrais réaffirmer une ou deux choses. Je suis d'accord avec M. BONNET quand il dit qu'il faut s'interroger sur la pertinence de nos politiques parce que oui je l'ai dit moi-même nous devons peut-être balayer devant nos portes. Monsieur ROSSELOT, rien n'excuse le fait qu'on brûle une voiture ou une poubelle, rien et je dis ici fermement et clairement que, et le Préfet le sait et le Directeur de la Police le sait, je n'accepte pas qu'il y ait des zones de non droit à Besançon. On n'accusera pas le Maire de Besançon d'être un laxiste, de manquer de fermeté, interrogez ceux qui ont en charge l'ordre public à Besançon, ils vous diront ce qu'ils en pensent. Les choses sont claires, je n'accepte pas tout cela. Rien n'excuse le fait qu'on mette le feu à une bagnole ou à une poubelle, rien ! Simplement ce que je veux dire aussi, c'est que la police c'est une chose mais qu'il faut aller plus loin. Le problème est beaucoup plus grave que cela et ne croyons pas que nous l'ayons réglé car si effectivement les nuits sont redevenues moins chaudes, le mal est toujours là et il faut que nous puissions tous ensemble trouver des solutions. Mais je suis obligé de constater un certain nombre de choses : j'ai écrit au Ministre de l'Intérieur, M. SARKOZY, à plusieurs reprises, je vous fournirai la lettre si vous ne l'avez pas vue dans BVV, pour lui dire que les effectifs n'étaient pas suffisants sur Besançon, ce qui est vrai parce qu'on a dû mobiliser une compagnie de CRS pendant une quinzaine de jours. Il m'a répondu que les effectifs étaient suffisants. Je ne veux pas polémiquer là-dessus puisque j'ai dit moi-même que je rendais hommage au travail qui était fait par la police mais je redis aussi qu'il faut aller bien au-delà. Ce qu'on peut constater, c'est que dans l'ensemble de nos villes, il existe un grand désespoir. Quand effectivement Annie MENETRIER dit qu'on fait cadeau d'un milliard 200 millions aux

plus riches, c'est la vérité, il faudrait qu'on donne cet argent pour les banlieues. Il faut rendre de l'espoir à ceux qui souffrent, prendre en compte leurs difficultés, car lorsque vous n'avez plus d'espoir Madame BRANGET, quand vous n'avez plus rien à perdre, que vous ne craignez plus rien, il arrive ce qu'il arrive aujourd'hui et je vous l'ai dit on ne joue pas avec des allumettes quand on est sur une poudrière. C'est cela que je veux vous dire.

Enfin on ne va pas polémiquer sur le nombre d'emplois. Entre 1997 et 2002 il y a eu 2 millions d'emplois créés mais à la limite les habitants de nos banlieues, de nos quartiers s'en moquent. Ceux qui n'ont pas de travail aujourd'hui, ce qu'ils veulent c'est savoir ce qu'on va faire pour eux demain. Et là ils se moquent aussi de nos débats. Vous avez dit des choses qui ne sont pas acceptables. Je suis allé sur le terrain, j'ai passé la nuit avec le Préfet, le Directeur de la Police, j'ai vu certaines choses et je dis qu'on doit tous s'interroger, on doit trouver des solutions. Des collègues ont dit qu'on est peut-être tous responsables, eh bien oui on est certainement tous responsables mais arrêtons de nous chamailler ici, trouvons des solutions même si effectivement il y a des choses qu'on doit dire et qu'on doit dénoncer. Denis, tu feras passer à l'ensemble des Conseillers Municipaux et à la presse les chiffres que tu viens de donner parce que ce n'est pas du «baratin», ce sont des chiffres qui sont vérifiables. Nous vous les donnerons et croyez-moi je continuerai à la fois à être ferme et à trouver des solutions... une main de fer dans un gant de velours mais ce n'est pas de moi !

Le débat a été plus long que prévu. Normalement Madame BRANGET, Monsieur ROSSELOT sur les communications, je ne suis pas obligé de vous donner la parole. Je vous l'ai donnée parce que ça me paraissait logique. De plus, si je ne l'avais pas fait, vous auriez dit que ce n'était pas démocratique».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 28 décembre 2005.